



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	lundis 28 avril & 12, 26 mai
Déchets résiduels (moka)	lundis 28 avril & 12, 26 mai
Déchets organiques (vert)	lundis 28 avril & 5, 12, 19 mai

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 28 avril & 26 mai	lundi 12 mai

Fermeture des recyparcs le jeudi 1er mai 2025



Horaires des services Population et État civil

Durant les vacances scolaires, les permanences du service Population des mercredis 30 avril et 7 mai 2025 sont supprimées.

Le service Population (carte d'identité, passeport, composition de ménage, extrait de casier judiciaire, permis de conduire, certificat de résidence, etc.) vous accueille sans rendez-vous en matinée et uniquement sur rendez-vous les après-midis et le samedi matin.

- Lundi de 08h00 à 12h30 sans rendez-vous. Fermé l'après-midi ;
- Mardi de 08h00 à 12h30 sans rendez-vous et de 13h30 à 15h30 uniquement sur rendez-vous ;
- Mercredi de 08h00 à 12h30 sans rendez-vous et de 13h30 à 15h30 uniquement sur rendez-vous. (Fermé à 17h00 hors congés scolaires) ;
- Jeudi de 08h00 à 12h30 sans rendez-vous. Fermé l'après-midi ;
- Vendredi de 08h00 à 12h30 sans rendez-vous et de 13h30 à 15h30 uniquement sur rendez-vous ;
- Samedi de 09h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous.

Le service État civil (déclaration de naissance, mariage, divorce, décès, nationalité, cohabitation légale, etc.), vous accueille sur rendez-vous.

Il vous est possible de prendre rendez-vous en ligne sur seneffe-formulaires.guichet-citoyen.be. Vous n'avez pas le temps de vous déplacer jusqu'à la Commune pour vos démarches administratives ? Pensez à l'**E-Guichet** ! Vous pouvez y obtenir de nombreux documents. Rendez-vous sur seneffe.guichet-citoyen.be. Les services Population et Etat civil sont joignables par téléphone au 064/52.17.04.



Aide au remplissage de votre déclaration d'impôts

Comme chaque année, le SPF Finances propose une aide pour remplir les déclarations des citoyens. Vous souhaitez faire remplir votre déclaration par un collaborateur du SPF Finances ? C'est possible uniquement sur rendez-vous. Téléphonnez au numéro indiqué sur l'enveloppe de déclaration (enveloppe brune) ou au 02/572.57.57. Attention : ne vous rendez pas dans les bureaux du SPF sans rendez-vous, il leur sera malheureusement impossible de vous aider.

Besoin d'une aide pour votre déclaration simplifiée en ligne ?

La conseillère numérique de Seneffe peut vous aider à rentrer votre déclaration simplifiée en ligne via MyMinfin. Les déclarations complexes ne sont pas prises en charge par le service.

Les permanences numériques ont lieu sur rendez-vous :

- Tous les lundis et vendredis de 09h30 à 12h au CPAS (Rue de Chèvremont, 1/1 à Arquennes) ;
- Tous les vendredis de 13h à 15h30 à la Bibliothèque de Seneffe (Place Penne d'Agenais, 8 à Seneffe).

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la conseillère numérique par téléphone au 0479/97.41.89 ou par courriel à l'adresse numerique@seneffe.be.



Explorez Arquennes avec la chasse Totemus

Laissez-vous séduire par le village d'Arquennes, un endroit plein de charme où l'eau et la pierre se rencontrent pour créer un cadre enchanteur chargé d'histoire. Suivez une partie du vieux canal Bruxelles-Charleroi et son paisible chemin de halage, bordé par des paysages naturels époustouffants. Traversez les ruelles pavées d'un ancien village carrier, où les pierres des bâtisses témoignent de siècles de patrimoine.

Alors, êtes-vous prêts à relever le défi ? La chasse commence maintenant !

Téléchargez l'application Totemus et partez à l'aventure en famille, entre amis ou en solo.



TOTEMUS

Rendez-vous sur www.totemus.com



Invitation aux commémorations du 13 mai

COMMEMORATIONS de l'Armistice du 8 mai 1945, de la Bataille de la Rocq du 17 mai 1940 et du fait de guerre de la nuit du 24 au 25 août 1942 : bombardier Avro 683 Lancaster B1 de la Royal Air Force, 44e Escadrille abattu à Feluy.

L'Administration communale de Seneffe, vous donne rendez-vous le **mardi 13 mai 2025**

- 9h30 à Feluy, devant la plaque commémorative du fait de guerre du 24/25 août 1942 (rue de Crombize, 12).
- 10h00 à Feluy, Square du Centenaire (monument belge).
- 10h15 à Feluy, carrefour Grand-Rue, Rue des Combattants français (monument français).
- 11h00 à Arquennes, Place Albert 1er (monument français).
- 11h30 à Arquennes : Grange à la Dîme, Grand-Place d'Arquennes : DRINK offert par l'Administration communale de Seneffe.



Toute l'info sur www.seneffe.be

Agenda



Planète Arkenna

Le vendredi 25 avril - 20h - Espace Culturel de la Samme

Séance hors abonnement : 3€

Infos : 0475/97.42.88 - Rejoignez "Arkenna" sur FaceBook

Bivouac Napoléonien

Les 2 et 3 mai - 20h - Ancien presbytère de Feluy (Grand'Rue de Feluy)

Découverte de la vie de camp à l'époque Napoléonienne, en 1800.

Tir au canon et aux fusils (poudre noire).

Kermesse d'Arquennes

Du 2 au 4 mai - Centre d'Arquennes

Programme complet sur www.seneffe.be

Marche Sainte Aldegonde

Du 2 au 4 mai - Dans les rues de Feluy

Marche folklorique de l'entre Sambre et Meuse.

Programme complet sur www.seneffe.be

Marche ADEPS du Rotary

Dimanche 11 mai - 7h > 18h - Centre sportif d'Arquennes

4 circuits de 5, 10, 15 et 20 km

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda



Envie de démarrer un compost ?

Le printemps est la saison par excellence pour débiter un compost mais pas toujours facile de savoir comment. Les guides-composteurs seneffois sont à votre service.

Une équipe de Guides Composteurs est active sur le territoire de la commune de Seneffe depuis 25 ans. Ils peuvent vous offrir une aide pratique au démarrage d'un compost ou pour résoudre les problèmes particuliers de compostage que vous rencontreriez.

Quand ? Comment ?

- Par une séance personnalisée sur RDV sur l'un des sites de compostage de quartier de l'entité - Intéressé ? Appelez le 064/52.17.28 ;
- Par un conseil par téléphone, voir les coordonnées des guides composteurs sur www.seneffe.be ;
- Lors d'événements comme le WE de la Verdinie et la fête à la Clarine (Manage), la Journée "Santé", la Journée de l'arbre... suivez l'agenda !

Venez les rencontrer les samedi 26 et dimanche 27 avril au Fes-ti'Nature Ferme de La Verdinie rue Basse (allée à droite du n°3) à Bois-d'Haine de 10 à 18h.



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Chaussée de Nivelles, 87/117 à 7181 Arquennes : construction d'un chalet - Enquête publique du 25 avril 2025 au 12 mai 2025.

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- La société IVRS - Industrial Valves Repair & Services SPRL a introduit une demande de permis d'environnement pour maintenir en activité un atelier de maintenance, d'entretien et de réparation de robinetteries et de soupapes de sécurité industrielles. Enquête publique du 28 avril 2025 et se clôturera le 12 mai 2025.

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")



Petit pas pour le climat

En cette saison du printemps, pensez à cultiver votre jardin ou vos balcons.

En plantant des arbres, des fleurs et des légumes dans votre jardin, vous créez un écosystème favorable à la biodiversité. Un petit jardin peut avoir un grand impact sur la préservation de la nature. Vous n'avez pas spécialement la main verte ? En ce mois d'avril, lancez-vous et semez en terre à partir de graines des radis, épinards et des pois. Ces trois légumes sont relativement simples à cultiver et peuvent être plantés directement en terre. Le site EcoConso vous donnera des conseils pour préparer le sol pour un potager en pleine terre ou sur balcon.



Suivez-nous !
«Commune de Seneffe»



Mesures de circulation

Dans le cadre de l'organisation de la Kermesse annuelle d'Arquennes qui aura lieu du 2 au 4 mai 2025, les mesures de circulation suivantes seront mises en place :

Du 30 avril au 5 mai 2025 :

- Le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone de stationnement se trouvant face au numéro 14 de la Grand'Place d'Arquennes ;
- Une partie des installations relatives à l'amusement seront placées sur la Place et les zones de stationnement ;
- Les voiries reliant le pont tournant à la Rue de Chèvremont et la voirie de desserte sur la Place de l'Eglise resteront libres d'accès.

Du 2 au 5 mai 2025 :

- Le stationnement des véhicules sera interdit sur les zones de stationnement se trouvant le long des habitations n°15, 16 et 17 de la Grand'Place d'Arquennes pour permettre l'installation de trois forains ;
- Le stationnement des véhicules sera interdit sur les zones de stationnement se trouvant le long de la Grange à la Dîme face au numéro 10.

Le 2 mai 2025 de 19h30 à 22h30 :

- La circulation sera interdite durant le passage du cortège Grand'Place d'Arquennes, Rue de Chèvremont, tronçon compris entre la Grand'Place et la Place Mathy, Place Mathy, Place Albert 1er et Rue Omer Lion.

Le 3 mai 2025 de 6h à 14h30 :

- Le stationnement des véhicules sera interdit aux alentours de l'église se trouvant à proximité de la Place Albert 1er, sur la Place Albert 1er et sur la Place de l'Église.

Le 4 mai 2025 de 7h à 18h :

- La circulation des véhicules sera interdite à la Grand'Place d'Arquennes ;
- La circulation et le stationnement seront interdits à la Place de l'Église et à la Place Albert 1er ;
- L'avenue du Viaduc et la Cour de la Copenne resteront accessibles pour les riverains ;
- Une déviation sera mise en place pour les véhicules et pour le service du TEC ;
- Le parking du Stade Plennevaux sera mis à disposition pour permettre le stationnement des participants.

Un plan de mobilité sera mis en place au parking du Stade Plennevaux.

Un toutes boîtes sera distribué par les organisateurs aux riverains avec les différentes mesures de circulation mises en place à l'occasion de l'événement.